

1. Identification de la collectivité territoriale délégante : Commune de POULE-LES ECHARMEAUX, LE BOURG, 69 870- POULE-LES ECHARMEAUX

2. Procédure de passation : Délégation de service public de l'eau potable conclue en application des articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

La procédure sera une procédure ouverte : Les candidats sont informés qu'ils devront remettre simultanément leurs dossiers de candidatures et leurs offres.

Pour ce faire, les candidats intéressés par le présent avis de publicité devront télécharger le dossier de consultation à l'adresse suivante :

Adresse du URL acheteur : www.poulelesecharmeaux.fr

3. Objet de la consultation : Le contrat aura pour objet la gestion de l'eau potable de la commune de POULE-LES ECHARMEAUX.

Classification CPV : 65100000-4.

4. Caractéristiques essentielles de la délégation de service public :

Principales données du service (rapport annuel 2013) :

EAU POTABLE :

- 579 abonnés
- 37 724 m3 vendus
- 36 265 ml de réseau
- 5 ressources
- 1 stations de pompage
- 8 réservoirs

5. Principales missions du délégataire (à titre indicatif) :

- Le service délégué comprend le transport, la distribution et la gestion du service à la clientèle de l'Eau potable.

6. Durée de la convention : Le contrat de délégation de service public prendra effet le 1er janvier 2016 pour s'achever le **31 Décembre 2025**, la durée du contrat sera de **10 ans**.

7. Lieu d'exécution de la délégation de service public : Territoire de la commune de POULE-LES ECHARMEAUX

8. Type d'entreprise ou de groupement d'entreprises : Les candidats peuvent se présenter en qualité de candidats individuels et/ou en qualité de membres d'un groupement.

9. Modalités de présentation des candidatures et des offres : Les candidatures et les offres devront être rédigées en français sur papier libre.

L'unitaire monétaire utilisée devra être l'euro.

10. Jugement des offres :

Critères d'appréciation des candidatures : La Commission de délégation de service public dressera la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles, techniques et financières, de leur respect de l'obligation des travailleurs handicapés prévue à l'article L323-1 du Code du travail, et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Critères d'appréciation des offres : Les critères d'appréciation des offres seront précisés dans le dossier de consultation qui sera remis aux opérateurs ayant manifesté leur intérêt au vu du présent avis.

11. Date limite de réception des candidatures et des offres : Le 15 avril 2015 à 12 heures.

12. Renseignements complémentaires : Les demandes d'informations complémentaires doivent être adressées par courrier à la commune de POULE-LES ECHARMEAUX, au plus tard le 3 avril 2015 à 12 heures.

13. Date d'envoi du présent avis le vendredi 6 mars 2015